



Diversification des activités de pêche en Manche

Synthèse de l'Action 9.2
Programme CHARM 3

RAPPORT COMMUN



Avec le soutien financier de



Ce rapport a été rédigé par l'équipe de la Cellule Etudes et Transfert, Pôle halieutique AGROCAMPUS OUEST et les partenaires de l'Université de Portsmouth (Angleterre) dans le cadre du projet franco-britannique – CHARM 3 (CHannel integrated Approach for marine Resource Management – phase 3) – programme européen de coopération transfrontalière Interreg IV A France (Manche) - Angleterre, cofinancé par le FEDER.

La citation de ce document se fait comme suit :

HENICHART Laura-Mars, MORGAN Richard, LESUEUR Marie. 2012. *Diversification des activités de pêche en Manche*. Rapport d'étude. Programme Interreg Manche - CHARM 3. Les publications du Pôle halieutique AGROCAMPUS OUEST (n°10), 27 p.

Contact :

Marie LESUEUR
Pôle halieutique AGROCAMPUS OUEST
Cellule Études et Transfert
65 rue de Saint Briec - CS 84215
35042 Rennes Cedex
Tel : 02 23 48 58 62
marie.lesueur@agrocampus-ouest.fr

© AGROCAMPUS OUEST 2012

© Photos AGROCAMPUS OUEST



Diversification des activités de pêche en Manche

Action 9 : Contexte économique
Synthèse de l'ACTION 9.2
Programme CHARM3

Laura-Mars HENICHART, Marie LESUEUR, AGROCAMPUS OUEST
Richard MORGAN, Université de Portsmouth



Présentation du programme

Cette étude sur la diversification des activités de pêche en Manche s'inscrit dans le projet franco-britannique – CHARM 3 (CHannel integrated Approach for marine Resource Management – phase 3). Ce projet a été sélectionné dans le cadre du programme européen de coopération transfrontalière INTERREG IV A France (Manche)-Angleterre, cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

Le projet CHARM a débuté en 2003 sur le détroit du Pas-de-Calais puis s'est étendu à la Manche orientale (2006-2008). Depuis 2009, les travaux couvrent la Manche dans sa globalité, ainsi que le sud de la mer du Nord. Ils impliquent des disciplines variées comme les sciences marines, l'économie, le droit maritime, la géographie, les statistiques, la conservation et les technologies informatiques.

L'exploitation des ressources marines nécessite une compréhension globale du bassin de la Manche afin de protéger la qualité de l'écosystème et de mieux adapter la pression des nombreux usages aux capacités de production des différents milieux. L'approche intégrée pluridisciplinaire développée dans CHARM propose à la société civile un état de référence de l'écosystème Manche et un ensemble d'instruments intégrant les connaissances scientifiques essentielles pour une gestion durable des ressources marines vivantes. Une vision intégrée et concertée de part et d'autre de la Manche est indispensable.



Localisation des partenaires du projet CHARM 3



Présentation de l'action 9.2

Liste des partenaires impliqués dans cette action

Nom	Organisme	
Marie LESUEUR	AGROCAMPUS OUEST	
Fabien ROUSSEL		
Thomas SERAZIN		
Laura-Mars HENICHART		
Carole ROPARS-COLLET		
Richard MORGAN	University of Portsmouth	
Helen GLENN		
David WHITMARSH		
Damaris PHILIPPE	Université de Bretagne Occidentale	
Bertrand LE GALLIC		
Fabienne DAURES	Ifremer Brest – UMR Amure	

Auteurs et citation

Auteurs : Laura-Mars Hénichart et Marie Lesueur (AGROCAMPUS OUEST), Richard Morgan (University of Portsmouth). Avec la participation de : Fabien Roussel, Thomas Sérazin, Carole Ropars-Collet (AGROCAMPUS OUEST), Helen Glenn (University of Portsmouth).

La citation de ce document se fait comme suit :

HENICHART Laura-Mars, MORGAN Richard, LESUEUR Marie. 2012. *Diversification des activités de pêche en Manche*. Rapport d'étude. Programme Interreg Manche - CHARM 3. Les publications du Pôle halieutique AGROCAMPUS OUEST (n°10), 27 p.

Remerciements

Nous tenons à remercier les pêcheurs et l'ensemble des acteurs interrogés pour leur grande disponibilité et leur intérêt pour cette étude. Enfin, nous remercions tous les partenaires du projet CHARM 3 qui ont travaillé à l'élaboration, à la passation et à l'analyse des questionnaires. Ils ont grandement contribué à la réussite de ce projet.



Résumé

Comme pour de nombreuses pêcheries, le contexte de la pêche en Manche est caractérisé, entre autres, par des difficultés administratives, socio-économiques et environnementales. Les pêcheurs européens doivent faire face à de nouvelles contraintes et la viabilité de leur entreprise de pêche est souvent menacée ou maintenue dans des conditions difficiles d'exploitation.

Par ailleurs, face aux nombreux changements en lien avec les réformes des politiques maritimes nationales et européennes (qui se concentrent sur la minimisation des impacts de la pêche sur les écosystèmes et la gestion intégrée des usages maritimes), l'augmentation de l'effort de pêche, en réponse aux différentes crises du secteur, n'est plus une réponse envisageable.

Les pêcheurs doivent ainsi chercher à adopter des stratégies alternatives et innovantes pour faire face à ces nouveaux défis. Une de ces approches fait appel au concept de multifonctionnalité de la pêche : les pêcheurs répondent à l'augmentation des contraintes et de l'incertitude en se diversifiant dans des activités complémentaires à l'activité de production. L'avantage de cette approche est qu'elle permet aux pêcheurs de mobiliser leurs connaissances et leurs savoir-faire pour développer une nouvelle activité tout en maintenant un lien direct avec leur activité principale de pêche.

Malgré sa contribution potentielle à la viabilité des entreprises de pêche et des communautés associées, la diversification reste peu documentée et les informations sur les activités existantes en Europe sont limitées. Afin de combler cette lacune, une étude a été financée dans le cadre du programme européen INTERREG IV A au sein du projet franco-britannique – CHARM 3 (CHannel integrated Approach for marine Resource Management – phase 3). Elle a pour objectif d'étudier les stratégies de diversification des pêcheurs français et anglais le long du littoral de la Manche. Ce rapport présente les principales conclusions de cette étude, qui se composait de trois phases distinctes : un inventaire des activités de diversification existantes, une enquête auprès des acteurs de la pêche, et un sondage auprès des pêcheurs.

Les résultats montrent que la diversification est pratiquée par de nombreux pêcheurs français et anglais tout au long du littoral de la Manche, mais ces pratiques sont nettement plus fréquentes pour les navires de moins de 12 m. Les activités pratiquées peuvent prendre une multitude de formes, et peuvent être classées en quatre grandes catégories : les activités basées sur la valorisation des produits de la pêche, les activités en lien avec les loisirs et le tourisme, les activités liées à l'environnement et la mise à disposition de navires pour service. La majorité de ces activités sont pratiquées dans un but lucratif, bien que certaines activités soient non-lucratives et basées sur le volontariat. Les personnes interrogées lors des enquêtes ont identifié la contribution potentielle de la diversification à la durabilité des entreprises de pêche. Cependant, la viabilité de ces stratégies se trouve être soumise à des facteurs d'influence à la fois internes et externes à l'entreprise de pêche. Ceux-ci comprennent les caractéristiques du navire, les comportements et les croyances des pêcheurs, la participation des membres de la famille à l'activité de pêche, les aléas du marché et la situation géographique. En outre, dans les situations où la demande existe clairement pour ces activités de diversification, les pêcheurs peuvent rencontrer une série d'obstacles réglementaires qui entravent leur développement. La conclusion principale de cette étude est que la diversification est peu susceptible de fournir une solution en soi aux défis de l'industrie européenne de la pêche mais peut, cependant, apporter une contribution vers le développement durable des zones côtières.



Table des matières

INTRODUCTION	1
1. METHODE D'ANALYSE DES STRATEGIES DE DIVERSIFICATION	3
1.1. ZONES D'ETUDE ET SYNTHESE DE L'ACTIVITE DE LA FLOTTE EN MANCHE	3
1.2. INVENTAIRE DES ACTIVITES DE DIVERSIFICATION DE LA FLOTTE.....	4
1.3. ENQUETES AUPRES DES PECHEURS ET DES ACTEURS	4
1.4. ECHANTILLONNAGE ET COLLECTE DES DONNÉES	5
2. LES ACTIVITES DE DIVERSIFICATION PRATIQUEES EN MANCHE.....	7
2.1. ACTIVITES LIEES A LA VALORISATION DES PRODUITS	7
2.2. ACTIVITES LIEES AU TOURISME	8
2.3. ACTIVITES LIEES A L'ENVIRONNEMENT	9
2.4. ACTIVITES LIEES A LA MISE A DISPOSITION DU NAVIRE	10
2.5. SYNTHESE DES ACTIVITES PRATIQUEES PAR LES PECHEURS ENQUETES	10
3. LES DETERMINANTS DE LA DIVERSIFICATION	12
3.1. FACTEURS INTERNES.....	12
3.1.1. CARACTERISTIQUES DU NAVIRE DE PECHE	12
3.1.2. CARACTERISTIQUES DES PECHEURS	12
3.1.3. PARTICIPATION DES MEMBRES DE LA FAMILLE	13
3.2. FACTEURS EXTERNES	13
3.2.1. INFLUENCE DU MARCHÉ	13
3.2.2. SITUATION GEOGRAPHIQUE ET INFLUENCE DES TERRITOIRES	14
4. LES MOTIVATIONS DE LA MISE EN PLACE DE CES ACTIVITES DE DIVERSIFICATION.....	16
4.1. UNE RECHERCHE DE PERENNITE DE L'ACTIVITE.....	16
4.2. UNE LOGIQUE D'OUVERTURE SOCIO-CULTURELLE.....	17
5. LES OPPORTUNITES ET LES CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT	19
5.1. OPPORTUNITES DE DEVELOPPEMENT	19
5.2. CONTRAINTES AU DÉVELOPPEMENT	20
CONCLUSION.....	22
BIBLIOGRAPHIE	24
GLOSSAIRE	25



ANNEXE 1 : STRUCTURE DE L'INVENTAIRE DES ACTIVITES DE DIVERSIFICATION SUR LE LITTORAL DE LA MANCHE	26
---	-----------

ANNEXE 2 : UNE METHODE D'ANALYSE HIERARCHIQUE = ANALYTICAL HIERARCHY PROCESS (AHP).	27
--	-----------



Introduction

Comme pour de nombreuses pêcheries, le contexte de la pêche en Manche est caractérisé, entre autres, par une diminution des ressources naturelles dont elle dépend, un environnement économique en crise, des changements de la biodiversité marine probablement liés au changement climatique, une demande des consommateurs fluctuantes, et l'évolution permanente des systèmes de réglementation. Les activités de pêche doivent faire face à de nouvelles contraintes. Les chiffres d'affaires sont en baisse ou maintenus dans des conditions difficiles. Une augmentation de l'effort de pêche n'est plus une réponse efficace à ces contraintes. Les politiques publiques maritimes européennes et nationales se concentrent actuellement sur la réduction des pressions exercées sur les écosystèmes marins et la gestion des usages de l'espace maritime (activités de pêche, aquaculture, tourisme, loisirs, extraction des matières premières, etc.). Le large éventail des usages actuels et potentiels de cet espace rend la gestion des ressources marines vivantes plus complexe. Par conséquent, les entreprises de pêche doivent être réactives et s'adapter en proposant des stratégies innovantes pour faire face à ces nouveaux défis.

Le concept de multifonctionnalité des pêches

La multifonctionnalité de l'agriculture et le rôle des agriculteurs sont reconnus dans les politiques agricoles nationales et européennes. Les politiques françaises et anglaises encouragent également les agriculteurs à diversifier leurs activités. La multifonctionnalité de l'agriculture est basée sur une approche normative des activités de production considérant que ces activités contribuent au bien-être de la société en général. Ainsi, à partir de ce qui est connu en agriculture, il apparaît pertinent de supposer que le concept de multifonctionnalité peut s'appliquer au secteur des pêches.

En effet, le concept de multifonctionnalité peut être appliqué à de nombreux secteurs. Comme les activités de production agricole, les activités de pêche comprennent des composantes sociales, économiques et environnementales. En considérant la crise qui affecte le secteur des pêches, il apparaît que l'avenir de ce secteur doit être ancré dans une logique durable et une perspective de multifonctionnalité. Dans le secteur des pêches artisanales, ces transitions progressives et ces changements de pratiques sont appliqués comme une réponse pour faire face aux nouvelles contraintes et à l'augmentation des incertitudes.

La diversification et la multifonctionnalité représentent deux stratégies d'adaptation importantes récemment mises en œuvre par les pêcheurs européens pour réagir à la crise du secteur de la pêche. Ces stratégies ont été récemment encouragées par le Fonds Européen pour la Pêche (FEP) dans le cadre de l'Axe 4, comme un moyen de créer des revenus supplémentaires et de promouvoir le développement durable des zones côtières.

La pluriactivité (combinaison, par une même personne, de plusieurs activités professionnelles sur l'année) peut également être une stratégie d'adaptation pour faire face à de nouvelles contraintes, mais ces approches ne sont pas analysées dans cette étude.

Diversification des activités de pêche

La diversification des activités de pêche peut être définie comme « **la pratique d'une activité complémentaire à l'activité de production (qui représentent moins de 50 % du chiffre d'affaires total), en lien avec le produit, le métier ou la structure d'exploitation** ». Dans beaucoup de cas, les pêcheurs peuvent, au travers de ces activités complémentaires, utiliser et valoriser leurs compétences, leurs connaissances et leurs réseaux sociaux acquis par la pratique de leur métier. La mise en place d'activités de diversification peut permettre aux pêcheurs d'augmenter ou de stabiliser leurs revenus et de réduire les risques liés à leur activité de production.

Dans un contexte où l'activité de pêche est soumise à une multitude de défis en liens avec la réglementation, l'environnement et la rentabilité des entreprises, la contribution potentielle de la



diversification des activités à la viabilité des entreprises de pêche et des communautés littorales ne doit pas être négligée. En effet, la diversification représente un choix rationnel effectué par les pêcheurs pour créer de la valeur à partir des multiples fonctions de la pêche (soit par le biais d'activités en lien avec la valorisation des produits ou par leur participation à des programmes territoriaux par exemple).

Malgré la reconnaissance explicite que la diversification des pêches a reçue à travers le FEP, il existe peu d'information sur l'étendue de ces activités et sur les stratégies de diversification. En outre, l'attitude des pêcheurs et les contraintes auxquels ils sont confrontés dans l'adoption de ces stratégies sont peu connues.

De plus, il est utile de mieux comprendre les stratégies de diversification et les déterminants afin de concevoir des politiques publiques de gestion des pêches adaptées et qui encouragent la diversification des activités ainsi que la durabilité économique, sociale et environnementale des pêcheries.

L'objectif de ce rapport est d'analyser les pratiques de diversification sur le littoral de la Manche. Un inventaire de ces activités de diversification et une enquête auprès des pêcheurs et des acteurs du secteur ont permis d'identifier les activités de diversification pratiquées, les stratégies de développement et les facteurs d'influences. L'analyse des résultats de l'enquête révèle la perception qu'ont les pêcheurs et les acteurs du secteur, des opportunités et des contraintes liées au développement de ces activités.

Ce rapport présente une analyse commune des résultats issus des enquêtes menées en Manche sur le littoral français et anglais auprès des pêcheurs et des acteurs du secteur. Deux autres rapports détaillent les résultats obtenus par pays.



1. Méthode d'analyse des stratégies de diversification

Cette étude a pour objectif d'analyser les activités mise en œuvre par les pêcheurs en complément de leur activité de pêche et qui maintiennent un lien direct avec l'activité de production. En l'absence de donnée sur la diversification des activités de pêche en Manche, une approche multi-méthode a été adoptée afin de récolter des données précises et couvrant au maximum les différentes situations existantes.

L'étude se composait de deux phases. La première a consisté en un inventaire des activités visant à établir la nature et l'étendue de la diversification parmi les pêcheurs français et anglais. Cet inventaire a été réalisé à partir de recherches sur internet, mais également à partir de la presse locale et de la télévision puis complété à partir d'entretiens réalisés auprès d'acteurs clés du secteur des pêches. La phase d'inventaire a ensuite été complétée par une phase d'enquête auprès des pêcheurs et des acteurs du secteur afin d'identifier les activités de diversification pratiquées et leur perception générale de la diversification ainsi que d'appréhender les opportunités et les contraintes au développement de ces activités. L'enquête menée auprès des pêcheurs incluait des questions spécifiques sur les stratégies de diversification.

1.1. Zones d'étude et synthèse de l'activité de la flotte en Manche

La zone d'étude correspond à la Manche telle que définie par le Conseil International pour l'Exploration de la Mer (CIEM) ; soient les zones VIId (Manche est) et VIle (Manche ouest). Ces zones incluent l'ensemble des ports situés à la périphérie de la Manche. Couvrant une superficie d'environ 75 000 km², la Manche présente environ quatre-vingts espèces commercialisées de poissons, de mollusques, de crustacés et d'algues. Cependant, la majorité des débarquements sont dominés par un petit nombre de poissons et de crustacés ayant une forte valeur commerciale (Boncoeur *et al.*, 2000).

Le nombre de navires actifs opérant dans la Manche est demeuré relativement stable au cours de la période allant de 2000 à 2011. Trois catégories de taille de navires peuvent être distinguées : les navires de moins de 10 m, entre 10 et 15 m et les plus de 15 m. Le nombre de navire dans la catégorie des 10-15 m n'a pas changé au fil des ans ; pour la catégorie des plus de 15 m, ce nombre a légèrement diminué. Parmi ces navires actifs opérant en Manche, 1 840 sont immatriculés en France et 1 429 au Royaume-Uni (en 2010). Le type d'engin le plus utilisé dans la Manche est le filet (utilisé par environ 24 % des navires en 2010). Les autres engins les plus utilisés sont les casiers, les chaluts à panneaux démersaux, les dragues, les lignes à main et les palangres (qui représentent 60 % des engins utilisés en Manche) (Portail CHARM III - Interreg IV, 2012 ; Phélippe *et al.*, 2011).

Afin de délimiter les zones d'étude, nous avons utilisé une « approche terrestre » puisque les activités de diversification sont majoritairement pratiquées à terre (indépendamment du lieu où le navire pêche). Cette hypothèse est justifiée par des études antérieures sur la diversification (Merrien *et al.*, 2008), qui ont démontré que la diversification dans le secteur de la pêche est principalement influencée par la disponibilité des pêcheurs à terre. L'étude se concentre donc sur les navires dont le port d'exploitation est situé en Manche.



La figure suivante (Figure 1) présente la distribution des navires immatriculés en Manche par quartier maritime.

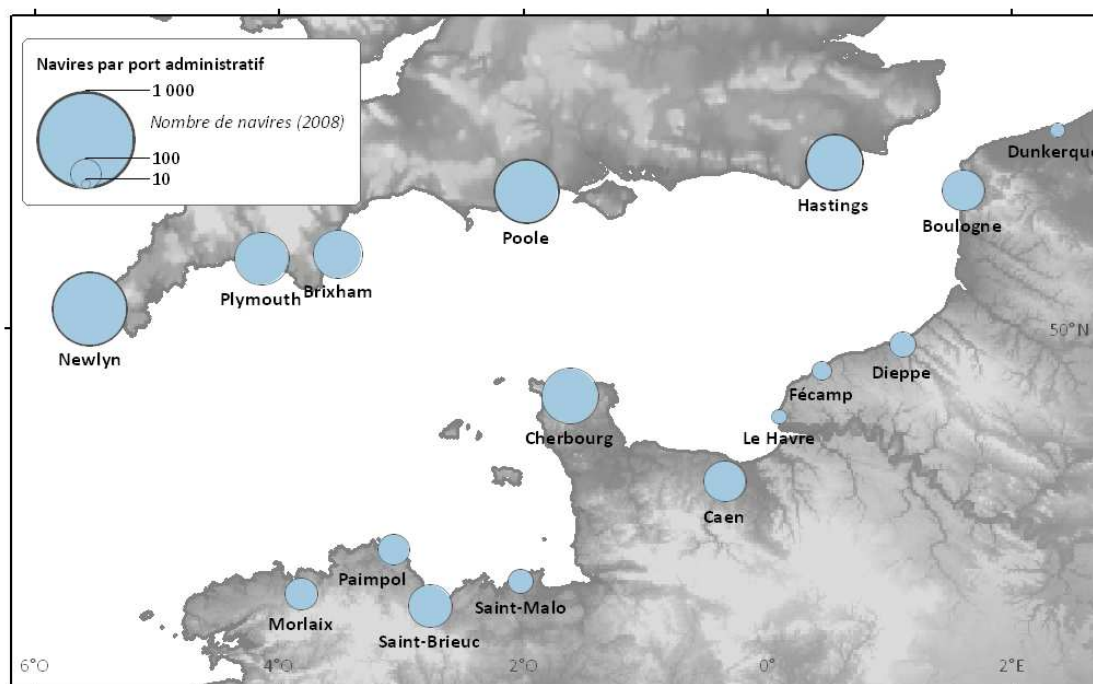


Figure 1 : Distribution des navires enregistrés par quartier maritime en 2008

Source des données : fichier de la flotte européenne, 2008

1.2. Inventaire des activités de diversification de la flotte

L'objectif de l'inventaire était d'obtenir un aperçu général des activités de diversification existantes dans les pêcheries de la Manche. L'inventaire était le plus exhaustif possible (en termes d'activités retenues). Une sélection d'activités a ensuite été réalisée afin de ne conserver que celles impliquant directement la participation des pêcheurs. Les autres activités répertoriées (sans lien direct avec les pêcheurs) ont servi à l'action 6.2 du programme CHARM 3, présentée par Tim Acott et Julie Urquhart (Université de Greenwich).

Une grille commune a été conçue pour la collecte des données (l'annexe 1 présente la structure de cette grille). Cet inventaire a été complété à partir de recherches sur internet, mais aussi grâce aux informations récoltées durant des enquêtes réalisées auprès d'acteurs clés du secteur. Ces premiers entretiens ont permis d'identifier le contexte social, économique et législatif de la zone d'étude.

1.3. Enquêtes auprès des pêcheurs et des acteurs

Afin d'analyser la diversité des opinions et les différentes expériences existantes de diversification des activités, l'enquête a été réalisée à la fois auprès des pêcheurs, et auprès des acteurs impliqués dans le secteur des pêches ou sur le littoral. Pour cela, deux types de questionnaires ont été construits selon le public ciblé avec un certain nombre de questions communes.

Les questionnaires ont été conçus en collaboration avec l'ensemble des partenaires de l'action. Le questionnaire à destination des pêcheurs comprenait des questions communes (entre les partenaires français et anglais), des questions issues de l'enquête économique réalisée par Ifremer, et des questions spécifiques sur des thèmes focus (un focus commun entre la France et l'Angleterre a été réalisé sur la vente directe). De même, le questionnaire des acteurs contenait des questions communes (entre les questionnaires français et anglais) et des questions spécifiques sur des focus choisis pour chaque pays.



L'objectif de l'enquête était d'analyser les possibilités de développement des activités de diversification ainsi que les conséquences économiques et sociales de ce développement. Pour analyser les contraintes et les obstacles au développement de la diversification, une méthodologie spécifique a été utilisée : AHP - Analytic Hierarchy Process (méthodologie détaillée dans l'annexe 2).

Ce rapport présente uniquement les résultats des questions communes entre les deux pays. Les résultats concernant les focus sont présentés dans des rapports spécifiques par pays.

1.4. Echantillonnage et collecte des données

Echantillon « acteurs »

En Angleterre et en France, un échantillon d'acteurs a été identifié parmi ceux du secteur des pêches et du littoral.

En Angleterre, quatre catégories d'acteurs ont été identifiées : (1) les organisations responsables de la gestion / réglementation de l'industrie de la pêche, (2) les organisations qui représentent les intérêts de l'industrie de la pêche, (3) les organisations qui représentent directement les intérêts des pêcheurs, (4) les organisations connexes, par exemple les autorités portuaires, les organisations environnementales, etc.

En France, les acteurs rencontrés proviennent (1) d'organisations professionnelles, (2) d'administrations, (3) des différentes collectivités, (4) du secteur industriel ou du tourisme.

Echantillon « pêcheurs »

Pour les pêcheurs, un échantillon a été identifié parmi les pêcheurs dont l'activité de pêche se situe principalement en Manche et dont le port d'exploitation est en Manche.

En Angleterre, les zones de compétences des cinq Autorités régionales des pêches - Inshore Fisheries and Conservation Authorities (IFCAs) – ont été utilisées comme zones d'échantillonnage, à savoir : Kent et Essex, Sussex, Southern, Devon et Severn, et Cornwall. L'échantillonnage a été conçu pour qu'un même nombre de pêcheurs soit interrogés dans les zones CIEM VIId et VIIe. Étant donné qu'un certain nombre des acteurs qui représentent directement les intérêts des pêcheurs (soit les acteurs de la catégorie anglaise 3 ci-dessus) étaient également des pêcheurs actifs, ces résultats ont été regroupés dans le jeu de données « pêcheurs ».

En France, l'échantillonnage a été réalisé dans sept quartiers maritimes (sur 39 en France) : Boulogne-sur-Mer (Nord-Pas-de-Calais), Dieppe, Fécamp et Le Havre (Haute-Normandie), Cherbourg (Basse-Normandie), Paimpol et Morlaix (Bretagne). Pour éviter qu'une catégorie soit sur-représentée par rapport à une autre, le nombre de questionnaires réalisés par catégorie était proportionnel à l'effectif total de navires de cette catégorie (échantillonnage stratifié pondéré - taux d'échantillonnage identique pour chaque catégorie ou strate). À la lumière des informations collectées dans les phases de recherche préliminaires, les strates choisies pour réaliser une classification de la flotte de la façade ont été le quartier maritime, la classe de taille (plus ou moins de 12 m) et le type de flottille¹ (combinaison de métiers pratiqués dans l'année). Au sein de chaque strate, pour que le nombre d'enquêtés soit satisfaisant sur le plan statistique, le taux d'échantillonnage a été fixé à 15 %, les navires étant tirés de manière aléatoire.

Les plans d'échantillonnage ont été conçus pour mettre en place un nombre suffisant (statistiquement pertinent et représentatif de la flotte en Manche) et réalisable d'entretiens (la période de travail sur le terrain étant limitée dans le temps) (Tableau 1).

¹ D'après l'étude menée par Ifremer sur les caractéristiques d'exploitation des ressources halieutiques par la flotte de pêche française en Manche dans le cadre du projet CHARM 3 (Phéllippé *et al.*, 2011).



Tableau 1 : Plan d'échantillonnage par Pays

Zones d'étude	Population enquêtée – nombre de pêcheurs	Population enquêtée – nombre d'acteurs
Nord Pas de Calais	26	19
Haute Normandie	19	21
Basse Normandie	52	15
Bretagne	32	28
Total en France	129	83
Western Channel	11	26
Eastern Channel	11	12
Total en Angleterre	22	38
Total	151	121

Source : enquête 2010

La durée des entretiens était de 15 à 30 minutes par personne interrogée. Ces entretiens ont été réalisés exclusivement en face à face.

Le choix de la zone d'étude et de l'approche multi-méthode ont permis d'obtenir une vision générale des activités de diversification existantes sur le littoral de la Manche, des pratiques, des logiques et des contraintes en lien avec ces activités.

Même si le nombre d'enquêtes réalisées en Angleterre est plus faible qu'en France, la comparaison des résultats (même si non pertinente statistiquement), nous permet d'analyser les tendances par pays (similarités et différences majeures).



2. Les activités de diversification pratiquées en Manche

L'inventaire montre que de nombreuses activités de diversification existent sur le littoral de la Manche (Figure 2). Pour faciliter l'analyse des résultats de l'inventaire, les activités ont été classées par catégorie : activités liées à la valorisation des produits, au tourisme, à l'environnement (ou éco-activités) et à la mise à disposition du navire.

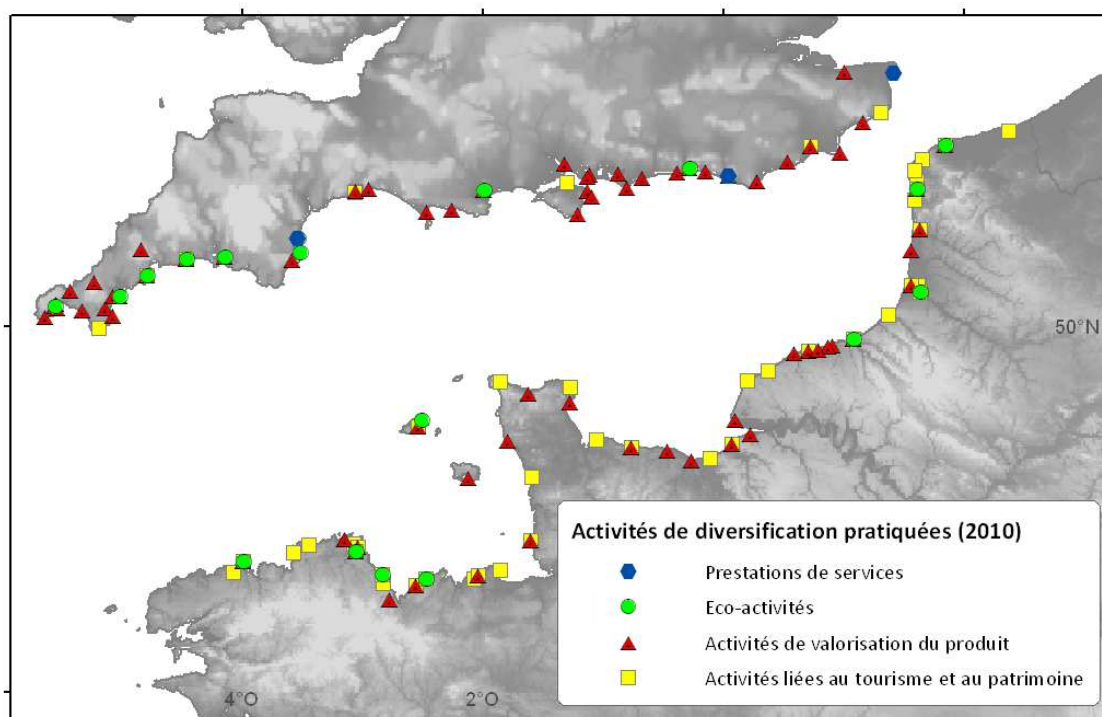


Figure 2 : Distribution des activités de diversification sur le littoral de la Manche

Source : inventaire, 2010 – NB : les pictogrammes ne sont pas proportionnels au nombre d'activités recensées

En raison de la difficulté dans certains cas, d'établir le nombre de pêcheurs engagés dans une activité de diversification spécifique, la décision a été prise de définir chaque activité par son type et sa localisation géographique - plutôt que par le nombre d'individus la pratiquant.

2.1. Activités liées à la valorisation des produits

Les activités de diversification liées à la valorisation des produits sont développées en lien avec le marché des produits de la mer. Ce type de diversification est le plus répandu en Manche ; en Angleterre, ce type d'activité représente les trois-quarts des activités identifiées et les deux-tiers en France. La majorité des activités pratiquées correspond soit à une diversification horizontale (proposer de nouveaux produits) par la mise en place d'initiatives marketing, soit à une diversification verticale vers l'aval de la production (intégration d'activité en aval) par la mise en place d'initiatives de vente directe.

Dans le premier cas (initiatives marketing), les pêcheurs cherchent à augmenter la valeur de leur produit par la mise en place de marques, d'écolabels, etc. qui mettent en avant la provenance, la traçabilité ou la durabilité des produits. En Angleterre, l'initiative la plus répandue est l'écolabel introduit par le Marine Stewardship Council (MSC – Pêche Durable), pour lequel sept pêcheries certifiées, et deux procédures de certification en cours ont été identifiées. En France, deux types de pêcherie de lieu noir ont été certifiées (Euronor et Scapêche et la Compagnie de Pêche de Saint-Malo), mais la localisation de leur activité de pêche n'est pas située en Manche. Les pêcheurs de homards de Normandie, membres du Comité régional des pêches maritimes de Basse Normandie et de l'association de pêcheurs de Jersey, ont obtenu en 2011 la certification MSC.



D'autres marques et labels ont également été mis en place en Angleterre par les organisations de producteurs régionales : Seafood Cornwall et South East Seafood. Plusieurs autres marques et labels existent également le long de la côte française de la Manche (Roussel *et al.*, 2011). Ces démarches de certification peuvent être spécifiques aux régions (ex. Filière Opale, Normandie Fraîcheur Mer, Bretagne Qualité mer) ou encore créées et portées par des associations (ex. Association des ligneurs de la pointe Bretagne). Les marques et labels permettant de valoriser les produits de la pêche sur le littoral de la Manche sont regroupés sur la carte suivante (Figure 3).



Figure 3 : Carte des marques ou labels présents sur le littoral de la Manche

Source : inventaire 2010

En ce qui concerne l'intégration verticale en aval de l'activité de pêche, les entreprises peuvent mettre en place différents types d'activités : des activités de transformation, de ventes en gros ou au détail, etc. Généralement, ce type de diversification concerne la vente de poissons frais, bien que des exemples de transformation de produits de la mer aient été également identifiés (ex. conditionnement et préparation de mollusques et crustacés pour la consommation).

Sur les côtes de la Manche, il existe peu d'exemples d'intégration verticale en amont (exemples de diversification dans la construction, la réparation et la fourniture de matériel de pêche). En revanche, l'intégration en aval est plus fréquente : un certain nombre de pêcheurs vendent leur production en direct à travers d'unités mobiles ou fixes de vente au détail (y compris des stands et des locaux « en dur »). Les produits sont vendus directement au consommateur et dans une moindre mesure à des restaurants.

2.2. Activités liées au tourisme

L'utilisation du navire de pêche pour des activités de loisirs et de tourisme est bien établie dans certaines parties de la Manche.

Sur les côtes anglaises, les principales activités identifiées proposent des promenades en mer ou la pratique de la pêche récréative à bord d'un navire de pêche. Un seul exemple d'embarquement de touriste à bord d'un navire de pêche en activité a été recensé – il s'agit dans ce cas d'un caseyeur pêchant principalement le crabe et le homard.



Du côté français, des exemples de diversification liés au tourisme ont été identifiés, bien que leur développement soit aujourd'hui limité par la réglementation. L'embarquement de passagers à bord des navires de pêche est bien établi dans certaines parties de la Manche. De manière générale, il s'agit d'une activité généralement pratiquée en saison estivale et le plus souvent effectuée par les pêcheurs côtiers sur des petits navires dans les ports touristiques.

En plus de ces activités pratiquées contre rémunération, d'autres pratiques ont été identifiées ; comme la participation à des festivals locaux et maritimes. La participation des pêcheurs peut prendre plusieurs formes : démonstrations de fabrication de filets, échanges avec le public, débats, visites de navires, etc. Les festivals ont pour objectif de promouvoir soit le secteur de la pêche en général (ex. festival des coquillages et crustacés de Granville) ou bien une espèce en particulier (ex. fête de la coquille Saint-Jacques dans les Côtes d'Armor, fête du Hareng à Boulogne-sur-Mer). Pour chacun des cas identifiés, la participation est volontaire et les fonds collectés reviennent à la communauté.

2.3. Activités liées à l'environnement

Sur la côte anglaise, des exemples d'activité de diversification en lien avec l'environnement ont été identifiés - principalement la mise à disposition de navires de pêche à des fins de recherche. Le principal partenaire de recherche est le CEFAS (Centre anglais des sciences de l'environnement, de la pêche et de l'aquaculture) qui emploie des pêcheurs pour ses campagnes d'échantillonnage par le biais d'un programme de partenariat : « Partenariat en sciences halieutiques » (Fisheries Science Partnership). Ces contrats sont ouverts à la concurrence et les offres sont diffusées par la presse spécialisée. Comme pour d'autres types de contrat, les activités environnementales peuvent être lucratives et représentées un intérêt pour l'entreprise de pêche, notamment lorsque les captures sont faibles ou lorsque l'activité de pêche est limitée par le manque de quota. Toutefois, ces contrats de travail sont généralement sporadiques, sélectifs vis-à-vis du type de navire et variables dans leur durée. Les acteurs interrogés ont souligné que de nouvelles possibilités devraient émerger avec le développement des aires marines protégées et en vertu de la loi « Marine and Coastal Access Act » (Loi sur l'accès marin et côtier) encourageant les partenariats entre scientifiques et pêcheurs. Cependant, les contraintes administratives associées (réponse par appel d'offre, etc.) pourraient décourager l'implication de certains pêcheurs.

La participation des pêcheurs anglais au projet « Fishing for Litter South West » de collecte de déchets en mer est un autre exemple d'activité de diversification en lien avec l'environnement. A ce jour, 86 navires anglais de 7 ports de la Manche occidentale ont participé à ce projet. La participation est volontaire et les pêcheurs ne sont pas rémunérés mais indemnisés (prise en charge des coûts liés à l'achat de sacs, de collecte et d'élimination des déchets).

Sur le littoral français de la Manche, de nombreux pêcheurs participent aux programmes de recherche locaux et nationaux en partenariat, par exemple, avec Ifremer ou l'administration nationale. Les activités identifiées lors de l'inventaire incluent la participation au travail scientifique et aux campagnes de pêche, l'embarquement à bord des navires d'observateurs et la collecte de données. Des activités liées à l'environnement comme la collecte de déchets en mer sont également pratiquées notamment dans le cadre des « contrats bleus ». Il s'agit de contrats passés entre les pêcheurs et l'Etat ; le pêcheur s'engage à mettre en œuvre des pratiques (notamment liées à l'environnement) qui vont au-delà des pratiques réglementaires et des pratiques antérieures. En contrepartie, les pêcheurs contractants reçoivent une indemnité couvrant la perte de chiffre d'affaires et les coûts générés par ces nouvelles pratiques. La collecte de déchets est la mesure phare de ces contrats bleus.



2.4. Activités liées à la mise à disposition du navire

La mise à disposition de navires pour des prestations n'est pas rare au Royaume-Uni, en particulier sur la côte est de l'Ecosse où les pêcheurs mettent leur navire à disposition des industries de gaz et de pétrole de mer du Nord. Les pêcheurs valorisent leurs connaissances du milieu marin et leurs compétences de navigation dans des mers agitées. Sur les côtes anglaises de la Manche, un certain nombre d'exemples de mise à disposition de navires ont été recensés : mise à disposition de navires pour les entreprises de télécommunication et des énergies renouvelables. Le rôle des pêcheurs dans ces activités inclut la mise à disposition du navire mais également des fonctions de conseil. Par ailleurs, la participation de pêcheurs à ces projets facilite la communication avec l'ensemble des pêcheurs sur les travaux en cours et sur leurs impacts potentiels sur les activités de pêche. En France, les exemples de diversification par la mise à disposition des navires de pêche sont limités, même si, ces dernières années, certains pêcheurs ont réalisé ce type de prestations.

Bien que ces prestations soient très rémunératrices, ce type d'occasions de diversification reste très restreint car la demande est faible. Les installations de câbles sous-marins à fibres optiques pour Internet haut débit ont créé des opportunités pour les pêcheurs de fournir des prestations de service pour le secteur de la télécommunication. Mais aujourd'hui, ces opportunités sont de moins en moins importantes en Manche. De nouvelles opportunités peuvent, cependant, se présenter en Manche avec le développement des énergies renouvelables en mer comme sur les zones au large d'Hastings, de l'île de Wight, du Tréport, de Fécamp, de Courseulles-sur-Mer, et de Saint-Brieuc.

2.5. Synthèse des activités pratiquées par les pêcheurs enquêtés

L'inventaire montre qu'une gamme variée d'activités de diversification est pratiquée par les pêcheurs du littoral de la Manche.

L'enquête menée auprès des pêcheurs confirme ces résultats et a permis d'aller plus loin, notamment en analysant la perception des pêcheurs et des principaux acteurs du secteur, et ainsi de mieux comprendre le développement de ces activités.

L'enquête montre que la diversification est largement pratiquée par les pêcheurs interrogés. Seuls 20 % d'entre eux ne pratiquent pas d'activité de diversification. Les activités majoritairement pratiquées sur la façade de la Manche sont (Figure 4) :

- ✓ la vente directe au consommateur – la première activité,
- ✓ les initiatives marketing – participation aux écolabels, à des marques collectives, etc.,
- ✓ la collecte de déchets en mer, dans le cadre des contrats bleus (en France) ou non,
- ✓ l'embarquement d'observateurs à bord des navires et la participation aux programmes de recherche locaux ou nationaux.

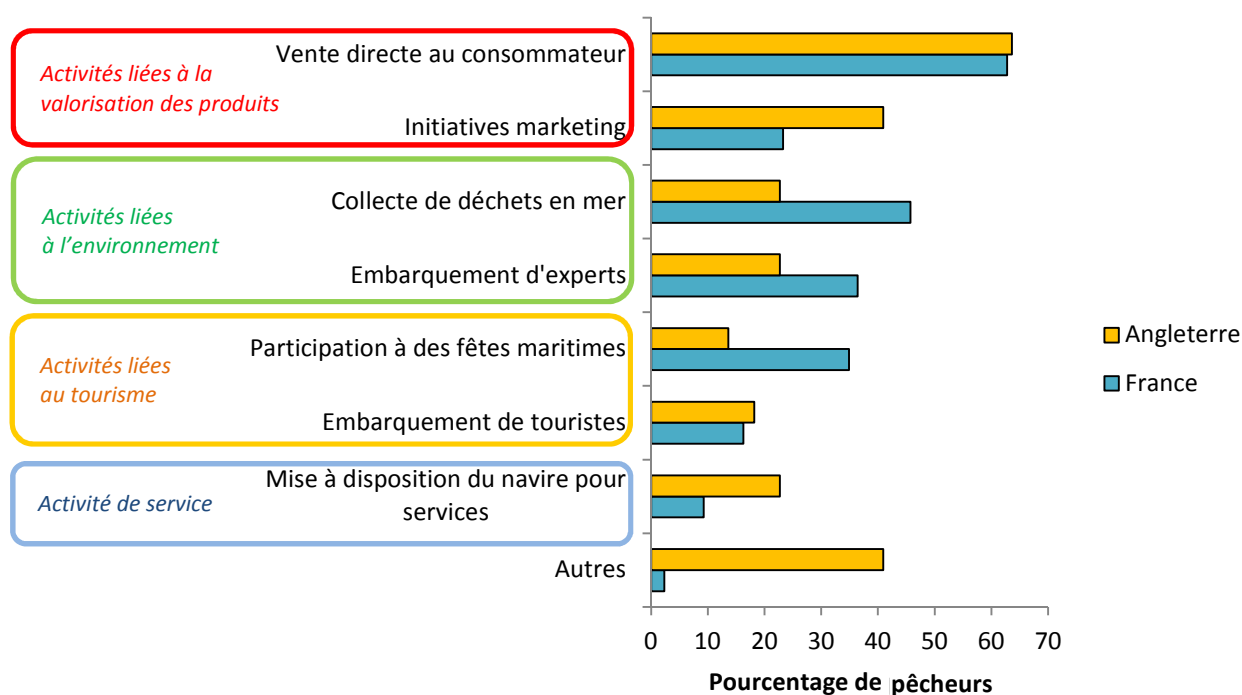


Figure 4 : Pratique des différentes activités de diversification par pays
(% de pêcheurs, échantillon de 151 pêcheurs)

Source : enquête 2010

Il est important de noter que la définition des activités de diversification utilisée pour cette étude comprend un grand nombre d'activités. Certaines de ces activités peuvent être perçues dans d'autres études sur la pêche comme des activités faisant partie intégrante de l'activité de pêche. Nous avons fait le choix de prendre une définition large pour analyser au mieux les stratégies existantes de mise en œuvre d'activités complémentaires à l'activité de pêche. Ainsi, si la présente étude montre que de nombreux pêcheurs se diversifient, cela ne contredit en rien les résultats de l'étude de l'action 9.1 CHARM 3 sur « la diversification et la pêche en Manche » qui montre que 3,5 % des pêcheurs enquêtés dans le Manche sont diversifiés (leur définition des activités de diversification étant plus restrictives et comprenant ainsi peu d'activités).



3. Les déterminants de la diversification

Après avoir développé une vision générale des différentes formes de diversification des activités de pêche, les enquêtes ont permis de faire émerger des conclusions intéressantes sur les caractéristiques de la diversification. La diversification, présentée aujourd'hui comme une opportunité pour le secteur, n'est pas un concept nouveau pour de nombreux pêcheurs. L'inventaire montre en effet, qu'une gamme variée d'activités de diversification historiquement bien établies est pratiquée par les pêcheurs du littoral de la Manche. Cependant, un examen plus approfondi des activités actuellement pratiquées en Manche montre qu'un grand nombre d'activités ont été développées plus récemment en réponse aux conditions changeantes du marché.

Un certain nombre de tendances sont perceptibles à l'égard de facteurs internes et externes d'influence (caractéristiques des navires et attitudes des pêcheurs, participation des membres de la famille, influence des marchés, situation géographique, etc.) dans le développement des activités de diversification. Ceux-ci sont examinés plus en détail dans les sections suivantes.

3.1. Facteurs internes

3.1.1. Caractéristiques du navire de pêche

La pratique d'activités de diversification ne concerne pas l'ensemble de la flotte. Certaines caractéristiques du navire facilitent leur pratique. Ainsi, la vente directe au consommateur est principalement pratiquée par des navires de moins de 12 m. Ces navires, rentrant plus fréquemment à terre, peuvent approvisionner plus facilement leurs étals et ainsi apporter des produits frais aux consommateurs. De plus, leurs débarquements étant relativement faibles en volume, il est plus aisé de valoriser leur production par ce type de vente que pour les plus gros navires.

Dans l'échantillon enquêté, ce sont surtout des navires de moins de 12 m qui participent aux festivals en lien avec la culture maritime. En effet, ces festivals s'appuient généralement sur la pêche côtière traditionnelle pour valoriser le port et le métier de pêcheur artisan. En outre, le lien avec le territoire est plus fort pour ce type de pêche.

Au contraire, certaines caractéristiques des navires de pêche vont inhiber ces pratiques. La collecte de déchets en mer est une activité ne pouvant être pratiquée par tous les navires de la Manche. En effet, sa pratique dépend à la fois de la taille des navires et du type d'art pratiqué. Ainsi, d'après l'enquête, nous constatons que les pêcheurs réalisant cette activité naviguent majoritairement sur des navires de plus de 12 m et pratiquent les arts traînants. Contrairement aux navires plus petits, ces navires peuvent remonter plus facilement les déchets à bord sans risquer d'abîmer leur matériel et disposent de plus de place à bord pour le stockage. Les risques de contamination de leurs produits sont ainsi diminués, permettant aussi de garantir une sécurité pour les hommes d'équipage, les déchets ne gênant pas des postes clés à bord.

Un nombre limité de navires autorise l'embarquement de touristes à bord. Cette activité est principalement pratiquée par des navires de plus de 12 m pour des raisons réglementaires et de sécurité.

3.1.2. Caractéristiques des pêcheurs

Si les résultats de l'enquête ne montrent aucune tendance spécifique par rapport à l'âge des pêcheurs, le statut, le niveau d'éducation, etc., d'autres déterminants non-quantifiables influencent leur attitude à l'égard du changement et donc des stratégies de diversification.

Ces déterminants ont notamment été identifiés par les acteurs interrogés. Ils estiment que certains pêcheurs sont réticents à mener d'autres activités, car elles sont susceptibles d'impacter leur activité de pêche - leur activité principale et préférée. Cette opinion est particulièrement pertinente pour des



activités telles que la transformation et la vente directe qui, lorsqu'elles sont mises en œuvre au sein de l'entreprise, doivent être entreprises au retour d'une journée en mer et sont considérées comme éloignées du métier de marin-pêcheur.

« A la fin de la journée, la plupart des pêcheurs qui reviennent de la mer ne veulent pas avoir à prendre leur voiture et faire le tour des restaurants locaux pour tenter de vendre leurs prises. » - propos d'un pêcheur anglais de Manche occidentale.

En plus de l'impact que la diversification peut avoir sur l'activité de pêche, les acteurs soulignent que les pêcheurs peuvent être dissuadés de se diversifier vers d'autres activités en raison d'un sentiment de perte de l'identité et de statut social. Malgré le fait que ces activités soient directement liées à la pêche, la diversification exige que les pêcheurs adoptent des rôles en dehors de leur sphère professionnelle traditionnelle. Ces rôles peuvent exiger des compétences et de l'expérience dont certains pêcheurs ne disposent pas. De plus, les pêcheurs peuvent aussi être résistants à l'adoption de nouvelles fonctions parce qu'ils les perçoivent comme trop éloignées de leur profession.

3.1.3. Participation des membres de la famille

La famille joue un rôle important dans les entreprises de pêche. Les membres de la famille peuvent participer aux activités de pêche en mer mais aussi aux activités à terre (préparation du matériel, transport, activités administratives, de gestion, etc.). Les pêcheurs interrogés insistent sur l'importance de cette participation, qui n'est pas toujours reconnue (administrativement et financièrement).

En ce qui concerne la diversification, l'enquête montre que la participation de la famille facilite la mise en œuvre d'activités. Elle favorise le développement de certains types d'activités de diversification qu'un pêcheur seul n'aurait pas mis en place ; elle devient alors un facteur déterminant dans la stratégie de diversification.

En France, la moitié des pêcheurs interrogés sont aidés par un membre de la famille dans leur travail. Pour 60 % des entreprises diversifiées, un membre de la famille est impliqué dans l'activité, alors que dans les entreprises non-diversifiées, ce taux se situe autour de 10 %. Ce membre de la famille est généralement la conjointe du patron du navire (pour trois-quarts des entreprises où un membre de la famille est présent dans l'activité). Dans le cadre des activités de diversification, la participation de la famille et notamment celle de la conjointe, intervient surtout au niveau de la commercialisation des produits : ils s'occupent de la préparation et de la gestion de la vente, etc.

En Angleterre, la participation des membres de la famille contribue également à la mise en place d'activités de diversification. Un peu moins de la moitié (45 %) des pêcheurs interrogés ont déclaré qu'un membre de la famille travaille au sein de leur entreprise de pêche. Conformément à l'enquête française, la participation des membres de la famille est plus grande chez les pêcheurs diversifiés. De même, ce membre de la famille est généralement la conjointe du patron-pêcheur impliquée dans les activités de gestion administrative mais également les activités de vente pour les entreprises pratiquant la vente directe.

3.2. Facteurs externes

3.2.1. Influence du marché

L'enquête montre que de nombreux pêcheurs se sont récemment diversifiés en réponse à une nouvelle demande du marché, notamment pour les activités liées à l'environnement et à la mise à disposition des navires.

Le nombre croissant d'opportunités de mise en œuvre d'activités liées à l'environnement correspond à une augmentation des démarches de gestion et de conservation des ressources marines (exemple en Angleterre, par l'introduction récente de la Loi sur l'accès marin et côtier - Marine and Coastal Access Act 2009). De même, les possibilités accrues pour les pêcheurs de mettre à disposition leur navire sont



en grande partie le reflet de l'évolution technologique - en particulier dans les secteurs des télécommunications et de l'énergie. Ces deux types d'activités partagent un certain nombre de caractéristiques communes : elles peuvent représenter une source de revenus importante à un niveau de risque associé relativement faible, mais sont le plus souvent limitées dans la durée et ponctuelles. Ainsi, ces activités ne peuvent représenter une source de revenus stable et ne peuvent répondre à un besoin d'apport de revenus complémentaires pour assurer la survie d'une entreprise de pêche à long terme.

La mise en œuvre d'activités de loisirs répond également à une demande croissante de la part des touristes. De même, il existe un marché croissant pour la mise en œuvre d'activités de vente directe aux consommateurs avec une augmentation de la demande en produits frais et locaux.

3.2.2. Situation géographique et influence des territoires

Si la demande des marchés influence directement la mise en place d'activité de diversification, le type d'activité pratiquée se trouve être également fortement influencé par la situation géographique. L'inventaire révèle une répartition géographique similaire des types d'activités le long des côtes de la Manche (Figure 2), pourtant un examen plus approfondi montre un certain nombre de différences notables. Selon les résultats de l'enquête, les activités de diversification semblent être fortement dépendantes de la région considérée (Figure 5).

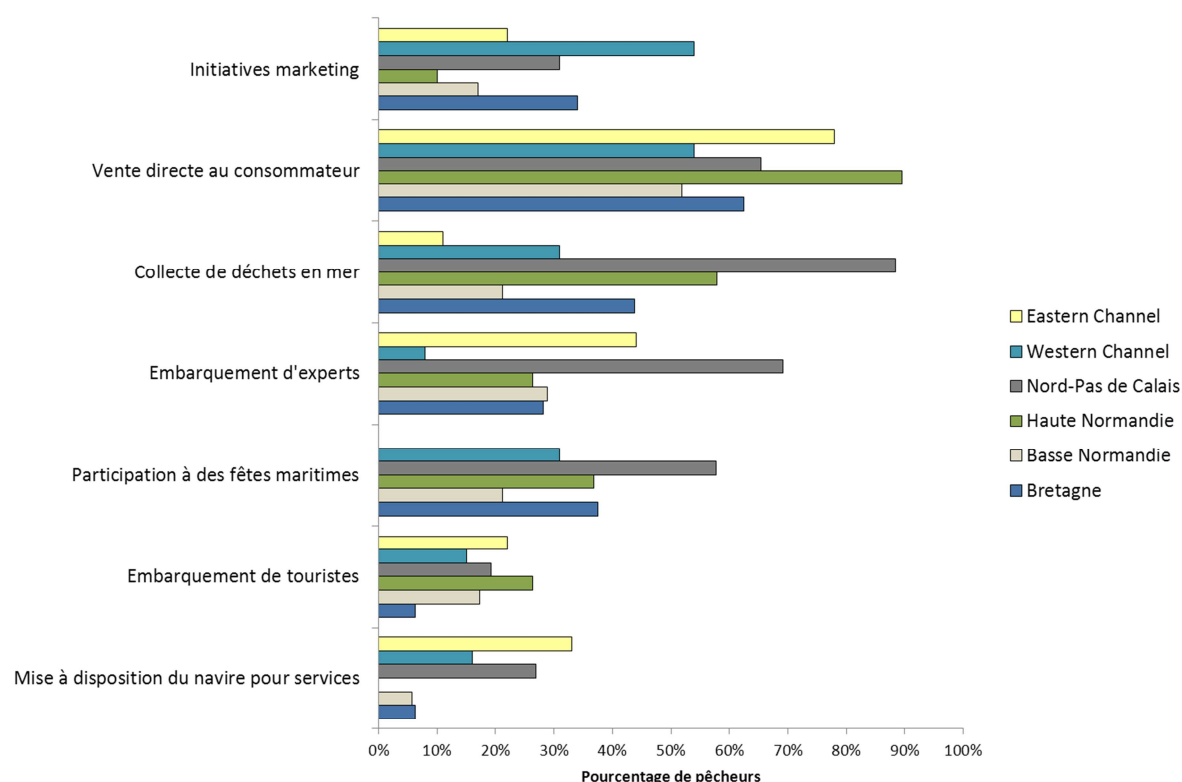


Figure 5 : Pratique des différentes activités de diversification par région
(% de pêcheurs, échantillon de 164 pêcheurs)

Source : enquête 2010

Les activités liées à la valorisation des produits sont largement développées le long des côtes de la Manche. Cependant, certaines régions, présentant plus d'opportunité de développement pour ce type d'activité, présentent un taux de pratique plus important. La mise en œuvre d'initiatives marketing est directement influencée par la situation géographique. En effet, ces initiatives peuvent être réalisées dans n'importe quelle zone, cependant, étant donné qu'elles sont généralement coordonnées par des



organisations collectives, lorsqu'une initiative est mise en place, le taux de pratique augmente instantanément sur la zone considérée.

De la même façon, le développement de certaines activités peut être plus important dans certaines régions en raison de la présence d'une tradition forte : en Haute Normandie et dans le Nord-Pas de Calais, il existe une forte tradition de vente des produits de la pêche en direct sur les ports.

Par ailleurs, les pêcheurs se diversifient en fonction des opportunités présentes sur leur territoire. Par exemple, la mise à disposition des navires, potentiellement lucrative, est souvent très localisée et ne peut être développée par un grand nombre de pêcheurs. De même, la diversification dans le secteur du tourisme est plus importante dans les ports de la Manche qui sont visités par un grand nombre de touristes pendant les mois d'été.

Le type et la prévalence des activités de diversification pratiquées sont fortement influencés par des facteurs internes, mais aussi par une combinaison de facteurs liés au territoire et aux marchés.

Certains facteurs d'influence facilitent la mise en place d'activités de diversification comme la participation d'un membre de la famille, la situation géographique ou la présence d'un marché favorable en réponse à une demande de la part des consommateurs, etc.

Le travail réalisé montre également que ces facteurs d'influence internes ou externes peuvent représenter des contraintes au développement d'activités de diversification. La diversification des activités de pêche se trouve ainsi être soumise à une série de contraintes d'exploitation à la fois internes et externes à l'entreprise de pêche.



4. Les motivations de la mise en place de ces activités de diversification

Les enquêtes montrent que la pratique des activités de diversification dépend de facteurs internes et externes. Cette analyse des facteurs d'influence peut être complétée par une analyse des motivations des pêcheurs diversifiés afin de mieux comprendre les stratégies d'entreprise mises en œuvre.

4.1. Une recherche de pérennité de l'activité

Selon l'enquête, les pêcheurs ont mis en place des activités de diversification pour augmenter leur chiffre d'affaires (pour deux-tiers des personnes interrogées) (Figure 6). Dans la quasi-totalité de ces cas, les pêcheurs ont développé la vente directe.

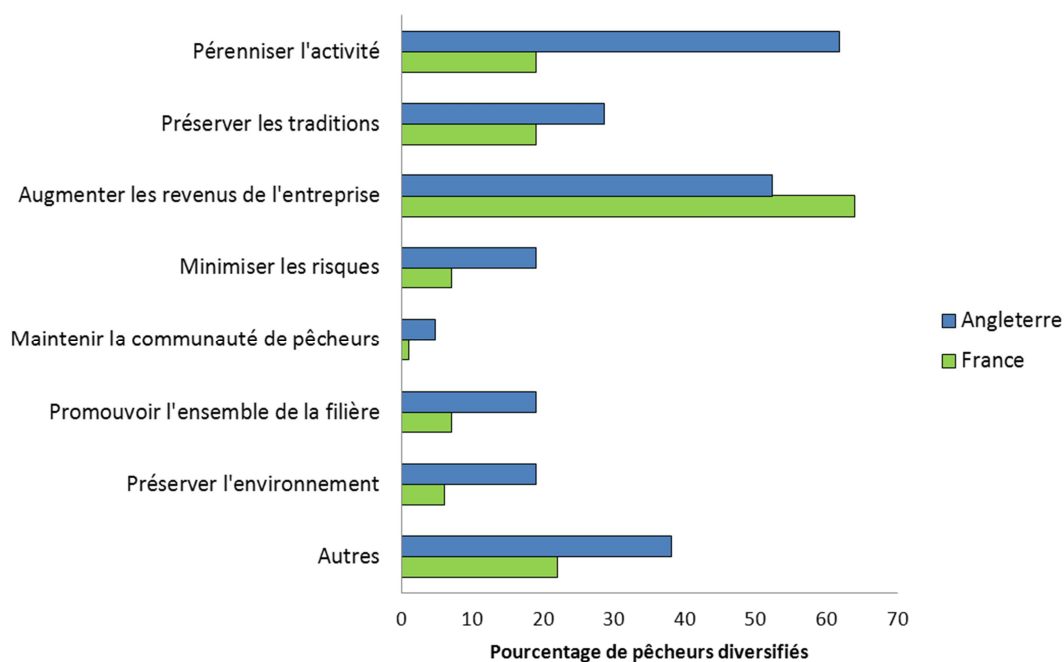


Figure 6 : Raisons de la mise en place de l'activité de diversification
(% de pêcheurs, échantillon de 105 pêcheurs français et anglais)

Source : enquête 2010

Les autres acteurs du secteur interrogés partagent cette opinion et lorsque nous leur demandons d'identifier les principales motivations de la mise en place d'activités de diversification (Figure 7), les motivations financières et l'augmentation des profits de l'entreprise sont perçues comme les motifs les plus influant.

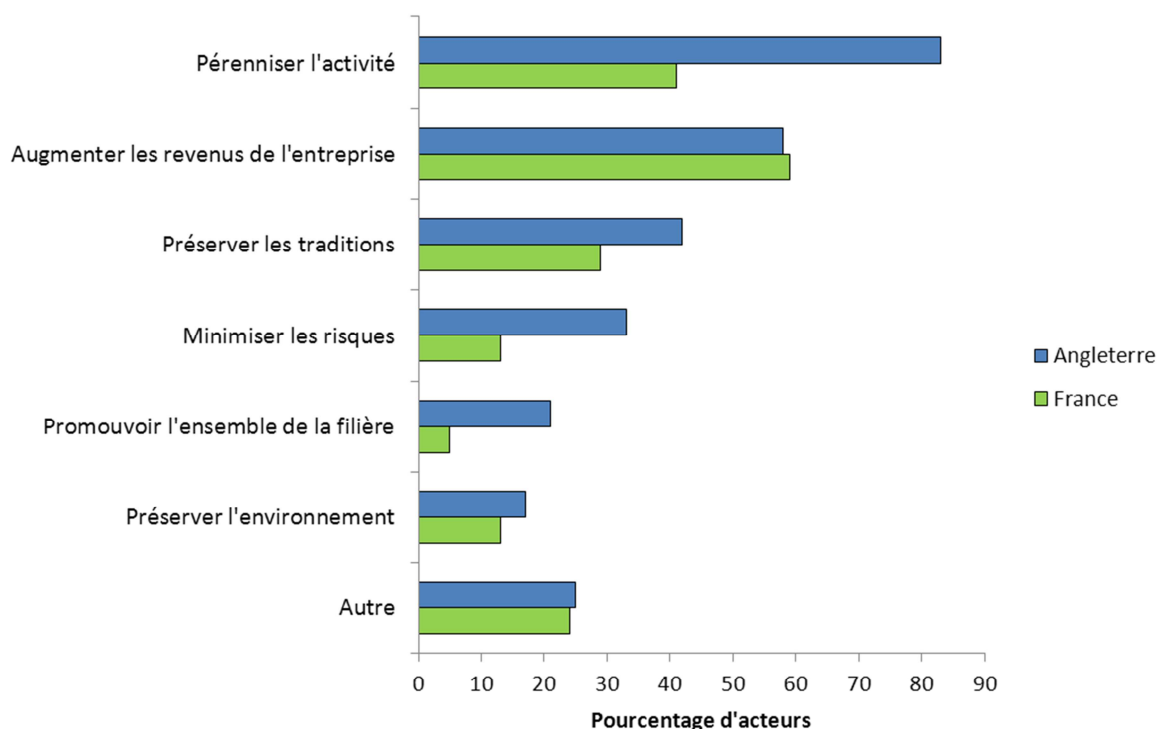


Figure 7 : Raisons de la mise en place de l'activité de diversification
(% d'acteurs, échantillon de 107 acteurs français et anglais)

Source : enquête 2010

Pourtant, d'après les enquêtes, parmi les activités de diversification, la vente directe est la seule activité représentant une source stable de revenus complémentaires pour les pêcheurs. Elle représente en moyenne, en France, 20 % du chiffre d'affaires (en 2009) des pêcheurs la pratiquant. En Angleterre, trois pêcheurs ont indiqué que 100 % de leur revenu provenait de leur activité de vente directe (aucun cas en France).

Cette contradiction entre les motivations économiques affichées et le constat qui montre que les activités de diversification, autres que la vente directe, n'apportent pas de revenus, peut être expliquée par le fait que d'autres activités sont effectivement rémunératrices mais les pêcheurs n'en tiennent pas compte dans leur réponse quand nous les questionnons sur la part des revenus associée à une activité de diversification. Ces activités étant temporaires ou perçues comme insignifiantes (ex. embarquement de touristes à bord des navires), ils n'y pensent pas forcément ou ont des difficultés à identifier la part du chiffre d'affaires que ces activités représentent.

4.2. Une logique d'ouverture socio-culturelle

Le monde des pêches, comme celui de l'agriculture, se caractérise par un sentiment d'isolement socio-professionnel et géographique; la pêche réalisée en mer rend cette activité peu visible sur le territoire. Les pêcheurs constituent un groupe socio-professionnel relativement homogène et le navire ne constitue pas un lieu propice à la rencontre et l'échange avec d'autres univers socio-professionnels (De Myttenaere, 2005). La mise en place d'activités de diversification favorise l'ouverture et l'échange avec d'autres acteurs : touristes, professionnels du tourisme, consommateurs, scientifiques, etc. Ainsi, la diversification est à la fois motivée par des aspects économiques mais également par cette logique d'ouverture socio-culturelle et d'intégration.

Les échanges avec les pêcheurs durant les enquêtes montrent que la diversification est également justifiée par la volonté de partager le métier et les connaissances autour d'un univers peu connu. Par



ailleurs, même si la plupart des démarches de diversification sont individuelles, la diversification peut permettre de mettre en œuvre de nouvelles logiques partenariales par la mise en œuvre de projets collectifs (un groupe de pêcheurs) ce qui renforce les liens.

Les motivations présentées par certains pêcheurs diversifiés peuvent, à l'inverse, représenter une contrainte au développement de la diversification pour d'autres. En effet, certains pêcheurs interrogés ne souhaitent pas dénaturer le métier de pêcheur (cf. paragraphe sur les contraintes) et ainsi ne sont pas enclin à s'engager dans de nouvelles fonctions.

La diversification des activités est motivée par des raisons économiques mais aussi par une logique d'ouverture socio-culturelle et de partage des connaissances et des savoirs-faire.

Malgré sa contribution potentielle à la viabilité des entreprises de pêche, la diversification n'est pas une source stable de revenus pour les pêcheurs. Cela peut être expliqué par le fait que les pêcheurs interrogés ne définissent pas toujours la diversification comme nous la définissons, et ils considèrent certaines activités de diversification comme des activités associées directement à l'activité de pêche (ex. visite de navires, accueil de stagiaires, participation à des travaux scientifiques, etc.). Par conséquent, les pêcheurs ne font pas la distinction entre ces activités et l'activité de l'entreprise de pêche. Ils ne peuvent ainsi fournir aucune information sur les revenus précis apportés par ces activités.

Dans d'autres cas, il est difficile d'identifier la part du chiffre d'affaires associé à la mise en place d'une activité de diversification lorsque les retombés de cette activité sont indirects (ex. la participation à des festivals permet la valorisation des produits, cependant il est difficile d'estimer la part des ventes ultérieures résultant de cette promotion ponctuelle des produits).



5. Les opportunités et les contraintes au développement

La diversification des activités de pêche est perçue comme une solution pour assurer la pérennisation des entreprises de pêche sur le littoral. Il s'agit donc, au-delà des activités existantes, de considérer, du point de vue des pêcheurs et des acteurs, les opportunités de développement de ces activités dans le futur et les principales contraintes.

5.1. Opportunités de développement

Dans le questionnaire, nous avons analysé la propension des pêcheurs à développer des activités de diversification en leur demandant ce qu'ils feraient si leur activité n'était plus rentable (Figure 8). Dans une situation de crise, les pêcheurs cherchent à continuer à pêcher (68 % des enquêtés en France et plus de 90 % en Angleterre) en choisissant de diversifier leurs captures ou de changer de mode de pêche. Si beaucoup disent qu'ils vont arrêter de pêcher et se reconvertir dans un autre secteur d'activité (25 % des enquêtés en France), il s'agit surtout de pêcheurs appartenant aux classes d'âge les plus avancées, motivés par la perspective de prendre leur retraite de manière anticipée.

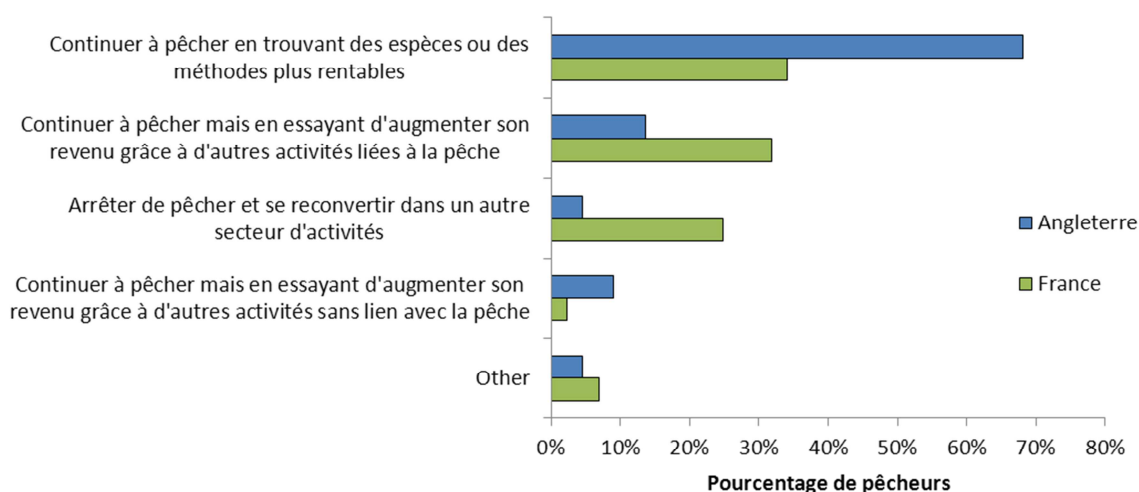


Figure 8 : Scénario futur envisagé par les pêcheurs en cas de baisse de rentabilité de leur entreprise de pêche (% de pêcheurs, échantillon de 164 pêcheurs)

Source : enquête 2010

Un tiers des pêcheurs français et un quart des pêcheurs anglais enquêtés considèrent qu'ils vont chercher à diversifier leurs activités pour remédier à une situation financière difficile. Pour un grand nombre, le futur de la pêche ne sera pas dans la conservation du système actuel. Ce choix de diversification n'est ni lié à l'âge du pêcheur, ni à la région, ni aux caractéristiques de son navire. Les pêcheurs souhaitent que les activités pratiquées conservent un lien avec l'activité de pêche. Ces pêcheurs ont d'ailleurs rejeté massivement la possibilité de s'engager dans une logique de pluriactivité et de pratiquer des activités sans lien avec la pêche en complément de leur activité principale (2 % des réponses françaises et 9 % des réponses anglaises).

Les autres acteurs ont été invités à exprimer leur opinion concernant les potentiels de développement futur de chacune des activités de diversification. Ces résultats peuvent être utilisés pour identifier les perspectives d'avenir pour la diversification sur les territoires étudiés. Cependant, il convient de noter que ces résultats peuvent ne pas refléter l'opinion des pêcheurs eux-mêmes.

D'après l'enquête, les activités qui ont la plus grande probabilité de se développer à l'avenir en France sont la participation à des travaux scientifiques (plus de 90 % des avis), la vente directe sur les quais



(80 % des avis), et la participation à des festivals et la collecte des déchets en mer (près de 70 % des avis).

En Angleterre, les acteurs identifient de nombreuses opportunités de développement pour les activités en lien avec les travaux scientifiques et les contrats avec des organisations environnementales (plus de 60 %), la participation à des festivals (plus de 50 %) et la collecte des déchets en mer (plus de 40 %).

Pour d'autres activités, les acteurs identifient peu de perspectives de développement. En France, c'est le cas des activités en lien avec la livraison de produits : cette activité peut se développer mais la faible demande limiterait rapidement ce développement. Concernant la mise à disposition des navires, la perception des acteurs français et anglais dépend de la connaissance que ces acteurs ont du secteur impliqué (télécommunication, environnement, énergie, etc.). Ainsi, de nombreux intervenants interrogés n'ont pas d'opinion sur les potentialités de développement d'activité de diversification en lien avec ces secteurs.

5.2. Contraintes au développement

Les pêcheurs ne sont pas opposés à la pratique d'activités de diversification et ont montré un grand intérêt durant l'enquête. Cependant, il leur est parfois difficile de concilier la pratique de ces activités avec celle de leur activité principale. L'étude a permis de réaliser une hiérarchisation des obstacles limitant le développement d'activités de diversification.

La méthode utilisée pour effectuer la hiérarchisation des contraintes (présentée en Annexe 2), nécessite de classer l'ensemble des obstacles à la diversification en plusieurs groupes. Les entretiens réalisés dans le cadre de l'étude préliminaire ont permis de définir 5 groupes d'obstacles.

- ✓ *Les facteurs économiques* : les pêcheurs peuvent être amenés à abandonner un projet de diversification pour des raisons de rentabilité. La mise en place d'une nouvelle activité implique une prise de risque ou demande des investissements que les entreprises de pêches ne peuvent assurer.
- ✓ *Les facteurs sociaux* : les pêcheurs peuvent être peu enthousiastes à l'idée de se diversifier et estimer que cela ne fait pas partie de leur métier, de leur rôle ou de leur identité. La diversification peut nécessiter des compétences nouvelles que les pêcheurs n'ont pas toujours acquises au préalable ;
- ✓ *L'information* : les pêcheurs ont besoin d'informations concernant la viabilité des activités de diversification, ce qu'elles impliquent, dans quelle mesure elles peuvent être rentables, afin de décider s'ils peuvent effectivement se diversifier ;
- ✓ *Les opportunités* : le manque d'opportunité dans une région donnée, peut également freiner le développement d'une activité de diversification ;
- ✓ *Le cadre administratif et légal* : des difficultés en lien avec le cadre légal peuvent également représenter un frein au développement d'une activité de diversification (impossibilité, contrainte de sécurité, etc.).

La hiérarchisation des contraintes qui résulte des enquêtes est représentée ci-dessous (Figure 9). Les contraintes administratives apparaissent aux pêcheurs comme aux autres acteurs du littoral comme les principaux obstacles à la diversification.

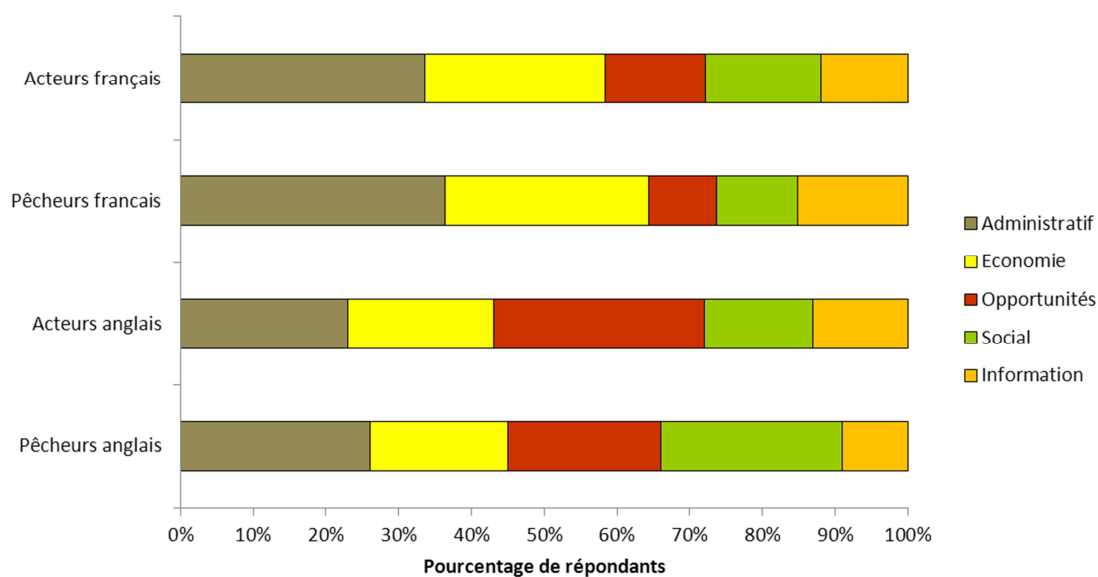


Figure 9 : Importance des contraintes identifiées par les pêcheurs et les autres acteurs anglais (échantillon de 35 pêcheurs et 23 autres acteurs) et par les pêcheurs et les autres acteurs français (échantillon de 114 pêcheurs et 77 autres acteurs)

Source : enquête 2010

Les échanges avec les enquêtés, ont permis d'analyser comment ces différents types de contraintes influencent les décisions des pêcheurs pour la mise en œuvre d'activités de diversification. Les contraintes réglementaires varient en fonction du type d'activité auxquelles elles se réfèrent. Les pêcheurs qui utilisent leur navire pour la pratique d'une activité de diversification (embarquement de scientifiques ou de touristes) identifient les contraintes réglementaires en lien avec la sécurité des passagers à bord comme un obstacle majeur à la mise en œuvre d'activité de diversification. Les pêcheurs ayant mis en place des activités en lien avec la valorisation des produits sont confrontés à d'autres type de contraintes réglementaires (règles sanitaires, autorisations de transformation des produits, etc.). Si les pêcheurs interrogés ont surmonté ces différentes formes de contraintes réglementaires pour développer leurs activités respectives, ils les identifient comme un obstacle potentiel au développement d'autres activités - en raison du coût financier et l'engagement en temps nécessaire à leur mise en œuvre.

Comprendre l'influence des facteurs sociaux comme contrainte au développement d'activités de diversification est plus complexe puisqu'ils sont en lien avec les attitudes et les croyances des pêcheurs en tant qu'individus. Deux thèmes principaux se dégagent des discussions avec les pêcheurs. Tout d'abord, la majorité des pêcheurs retirent une grande satisfaction de leur travail, quelles que soient les avantages financiers qu'ils reçoivent. Deuxièmement, il existe un fort sentiment d'identité parmi ces pêcheurs qui considèrent la pêche comme un choix de vie plutôt qu'une simple occupation. L'influence de ces facteurs sur la décision de se diversifier est potentiellement importante, puisque certaines activités entreront directement en conflit avec ces notions d'identité et de statut social.



Il existe donc des opportunités de développement des activités de diversification dans le futur : renforcement des activités déjà existantes et développement de nouvelles activités en fonction de l'évolution de la demande et des possibilités.

Les principaux obstacles au développement de la diversification identifiés lors de l'enquête sont :

- d'ordre administratifs et principalement dus à une réglementation trop contraignante,
- économiques et liés à une prise de risques trop importante lors de la mise en place de ces activités.

Finalement, il est possible de regrouper les contraintes en deux catégories.

- Les contraintes externes sont imposées aux pêcheurs et ils ne possèdent d'aucun contrôle pour les limiter ou les annuler. Ces contraintes externes incluent notamment la demande variable pour les activités de diversification (opportunités), la viabilité économique de ces activités (économie) et les exigences administratives qui doivent être remplies (réglementation).
- Les contraintes internes (sociales) sont spécifiques aux « ménages de pêche » et englobent les aspects sociaux, tels que les préférences, les attitudes et les aspirations. L'influence des contraintes internes sur la décision de se diversifier peut être importante; cela provient d'une identité forte au sein des communautés de pêcheurs. Pour ces raisons, certains pêcheurs seront réticents à l'idée de se diversifier - même si des possibilités de développement rentables existent.

Conclusion

Ce travail de terrain a donc permis d'identifier et d'analyser les stratégies des pêcheurs qui se diversifient (stratégies économiques, sociales et identitaires) et les facteurs influençant directement ces stratégies (facteurs d'influence externes et internes à l'entreprise de pêche) mais également les motivations ainsi que les opportunités et les contraintes au développement futur de ces activités.

La diversification recouvre des réalités très variées : les pratiques dépendent du contexte dans lequel elles sont ancrées, des motivations et des logiques des pêcheurs. Certaines activités constituent un support pour les entreprises de pêche (la vente directe, la promotion des produits de la mer, etc.), alors que d'autres sont plus anecdotiques et correspondent à de nouvelles dynamiques socio-culturelles.

Le long du littoral de la Manche, la contribution financière apportée par les activités de diversification a été jugée très variable. Seuls trois des douze pêcheurs diversifiés interrogés en Angleterre (aucun cas en France) ont indiqué que 100 % de leur revenu provenait de leur activité de diversification : ces pêcheurs vendent la totalité de leurs captures en direct. Parmi les autres pêcheurs diversifiés interrogés sur le littoral de la Manche, la contribution des activités de diversification aux revenus de l'entreprise de pêche varie de 10 % à 90 %. Un certain nombre de pêcheurs soulignent que cette contribution financière n'est pas constante sur l'année et varie selon la saison. Ceci est particulièrement pertinent pour les activités de loisirs et les activités en lien avec le tourisme qui se pratiquent principalement pendant les mois d'été.

La diversification peut être une solution pour les pêcheurs pour faire face aux nouvelles contraintes en introduisant des innovations. Cependant, son développement est soumis à différents facteurs. Ces facteurs peuvent être regroupés en deux catégories principales. La première catégorie comprend les conditions qui doivent être présentes pour que des activités de diversification puissent être développées avec succès. Les résultats montrent que la diversification est largement pratiquée en Manche et que la localisation géographique et le marché influencent directement le type d'activité mis en œuvre. (ex : mise à disposition de navire pour des services, travaux scientifiques, tourisme et vente directe). Bien que les activités en lien avec le marché, telles que la vente directe et l'écocertification semblent moins dépendantes de la situation géographique, leur succès reste déterminée par la



demande des consommateurs. De plus, les pêcheurs doivent posséder l'expérience requise, les compétences et le capital (type de navire, par exemple) pour d'exploiter ces opportunités.

Dans les situations où la demande pour une activité de diversification existe, les pêcheurs peuvent rencontrer une série d'obstacles réglementaires qu'ils doivent surmonter. Les résultats de l'enquête montrent que la réglementation représente une contrainte importante pour les pêcheurs des deux côtés de la Manche. Bien que les contraintes réglementaires auxquelles sont confrontés les pêcheurs dépendent fortement du type d'activité, elles impliquent un investissement important financier et en temps de la part des pêcheurs – investissement que certains pêcheurs ne sont pas prêts à accepter.

La deuxième catégorie de facteurs qui influent sur la diversification concerne les attitudes et les motivations des pêcheurs en tant qu'individus. Bien que ces caractéristiques sociales soient très subjectives, un certain nombre de résultats clés sont ressortis de cette étude. Les pêcheurs interrogés font référence à l'identité forte en lien avec le statut de marin-pêcheur. Par conséquent, la décision de se diversifier dans des activités complémentaires représente un défi potentiel à ces valeurs sociales. Pour certains pêcheurs, la diversification représente une perte d'identité. Ces pêcheurs sont susceptibles de favoriser des activités de diversification ayant un lien fort avec l'activité de pêche (mise en place d'une marque ou d'un label, etc.). Par ailleurs, il est important de noter que la plupart des activités de diversification représentent un temps de travail supplémentaire et ne sont pas menées à la place de l'activité de pêche et nécessite donc un investissement et un temps de travail supplémentaires non négligeables que tous les pêcheurs ne sont pas prêts à assumer.

La diversification peut donc être une solution pour les pêcheurs pour faire face aux nouvelles contraintes en introduisant des innovations ; elle n'est pas une solution en soi, mais constitue une réponse à une dégradation réelle ou perçue du contexte économique et environnemental, influencée par une combinaison complexe de facteurs externes et internes à l'entreprise de pêche.



Bibliographie

- Boncoeur, J., Coglan, L., Le Gallic, B., & Pascoe, S. 2000. On the (ir)relevance of rates of return measures of economic performance to small boats. *Fisheries Research*, 49, 105-115.
- De Myttenaere, B. 2005. Dynamiques de diversification agricole et tourisme en espace rural wallon : regard sur la place des agriculteurs. UMR 6590-ESO, Colloque FAIRE CAMPAGNE, Rennes, 17-18 mars 2005.
- Himes, A. H. 2007. Performance indicator importance in MPA management using a multi-criteria approach. *Coastal Management*, 35, 601-618.
- Kangas, J. 1995. Supporting the choice of the sports fishing site. *Journal of Environmental Management*, 43, 219-231.
- Mardle, S., Pascoe, S., and Herrero, I. 2004. Management objective importance in fisheries: an evaluation using the Analytic Hierarchy Process (AHP). *Environmental Management*, 33(1), 1-11.
- Merrien, V., Lesueur, M., Boude, J., & Folliard, G. 2008. Diversification des activités de pêche en Bretagne: Acceptabilités et conditions de développement. Rennes: AGROCAMPUS OUEST.
- Phélippé, D., Daurès, F., Le Gallic, B. 2011. Panorama des caractéristiques d'exploitation des ressources halieutiques par la flotte de pêche française en Manche. Projet Interreg IVa - CHARM III. Action 9.1 « Dynamiques des communautés marines exploitées et viabilité des pêcheries ». Publications électroniques Amure. Série rapport. N° R-19-2011. 98 p.
- Portail CHARM III - Interreg IV. © 2012. Atlas des pêcheries de Manche, Channel fisheries Atlas. Engelhard G., Vignot C., Leblond E., Lesueur M., Guitton J. <http://charm-project.org/fr/outils/atlas-des-pecheries/atlas-des-p%C3%A4cherie-outils>.
- Roussel, F., Sérazin, T., Hénichart, L. M., Ropars, C., & Lesueur, M. 2011. Diversification des activités de pêche en Manche: Etat des lieux et conditions de développement. Rennes: AGROCAMPUS OUEST.
- Saaty, T. L. (1977). A scaling method for priorities in hierarchical structures. *Journal of Mathematical Psychology*, 15(3), 234-281
- Soma, K. 2003. How to involve stakeholders in fisheries management – a country case study in Trinidad and Tobago. *Marine Policy*, 27, 47-58.



Glossaire

AHP	Analytical Hierarchy Process – Analyse hiérarchique
CHARM	Channel Integrated Approach for marine Resource Management
CIEM	Conseil International pour l'Exploration de la Mer
FEDER	Fonds Européen de Développement Régional
FEP	Fonds Européen pour la Pêche
MSC	Marine Stewardship Council

Annexe 1 : structure de l'inventaire des activités de diversification sur le littoral de la Manche

Structure	Type de structure	Type d'activité	Action type	Zone géographique		Description de l'activité	Line avec les pêcheurs			Impact sur l'entreprise de pêche	Origine de l'activité	Acteurs impliqués	Source		Contact
				Niveau NUTS-2	Division CIEM		Oui/Non	Type de lien	Nombre de pêcheurs				Type	Description	
Nom de la struture – du projet, etc.	G = Gouverne mentale	B = Tourisme bleu	Collective	Ville	Vlle	Description en quelques mots	Y = lien direct avec les pêcheurs	Descriptio n de la participati on des pêcheurs	Nombre de pêcheurs impliqués	Exemple : promotion des produits, valorisation de l'activité, etc.	Comment et pourquoi l'activité a été mise en place ?	Qui est impliqué dans cette activité ?	NP = Presse	Nom du journal	Si possible, contact de la personne
	NG = Non-Gouverne mentale	E = Eco-activités	Individuel				N = pas de lien directavec les pêcheurs						Personal = Site web	Adresse du site	
	P = entreprise privée	M = activité liée au marché											Indirect = Publicité indirecte	Nom de l'organisme qui fait la publicité	
		H = activité liée au patrimoine											Field = Contact sur le terrain	Type de contact	
		T = Formation													



Annexe 2 : une méthode d'analyse hiérarchique = Analytical Hierarchy Process (AHP)

Développé par Saaty (1977), la méthode de l'AHP est une forme d'analyse de décision multicritère qui fonctionne en présentant aux personnes interrogées une série de paire d'objectifs opposés sur une échelle numérique. Dans chaque cas, nous demandons à la personne interrogée de choisir une position sur l'échelle qui représente le mieux la préférence ou l'importance qu'elle accorde à un objectif par rapport à l'autre. Typiquement, une échelle à 9 points est utilisée, où 9 correspond au maximum d'importance d'une variable par rapport à l'autre et 1 est la note moyenne qui ne permet pas de prioriser une variable par rapport à l'autre (cf. figure ci-dessous).

Un des principaux avantages de la méthode AHP, par rapport aux techniques classiques d'éllicitation (techniques permettant « d'arracher » la vérité à un sujet d'observation), est l'utilisation de la comparaison par paire qui transforme un exercice potentiellement complexe en une série de questions simples traduisant les opinions des répondants, et réduisant les difficultés en lien avec la priorisation (Himes, 2007). Par ailleurs, l'AHP a été appliquée à divers thématiques en lien avec le secteur des pêches, comme, l'établissement d'objectif par les acteurs dans la gestion des pêches (Mardle et al., 2004 ; Soma, 2003) ou encore l'étude des préférences des pêcheurs pour les sites de pêche de loisir à la ligne (Kangas, 1995).

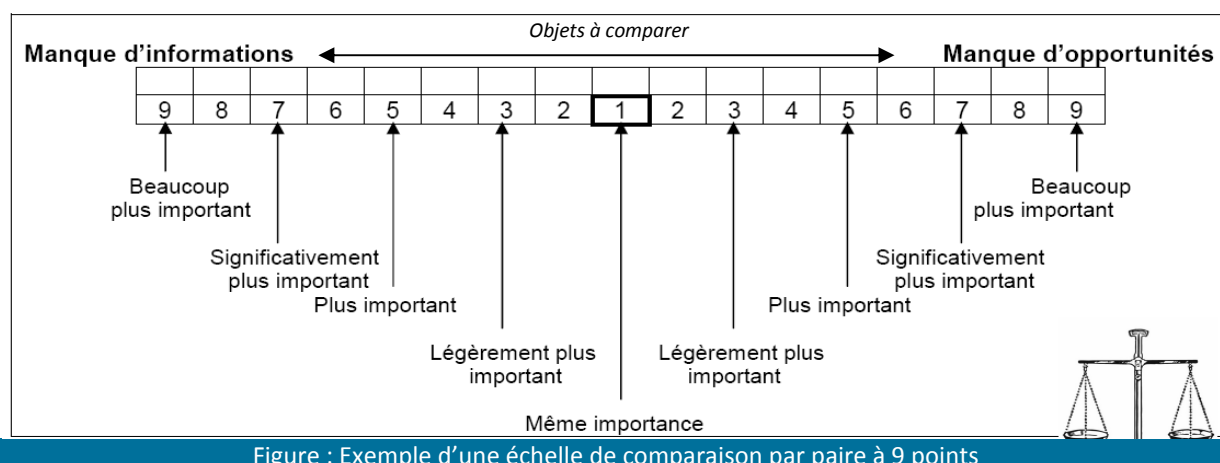


Figure : Exemple d'une échelle de comparaison par paire à 9 points

Ce rapport présente les principales conclusions de l'étude menée par le Pôle halieutique AGROCAMPUS OUEST et l'Université de Portsmouth dans le cadre de l'action 9.2 du programme CHARM3 (CHannel integrated Approach for marine Resource Management – phase 3) – INTERREG IV A France (Manche) - Angleterre. Cette étude se composait de trois phases distinctes : un inventaire des activités de diversification existantes, une enquête auprès des acteurs de la pêche et un sondage auprès des pêcheurs. Les résultats montrent que la diversification est pratiquée par de nombreux pêcheurs français et anglais tout le long du littoral de la Manche. Les personnes interrogées lors des enquêtes ont identifié la contribution potentielle de la diversification à la durabilité des entreprises de pêche. Cependant, la viabilité de ces stratégies se trouve être soumise à des facteurs d'influence à la fois internes et externes à l'entreprise de pêche. En outre, dans les situations où la demande existe clairement pour ces activités de diversification, les pêcheurs peuvent rencontrer une série d'obstacles réglementaires qui entravent leur développement. La conclusion de ces enquêtes est que la diversification est peu susceptible de fournir une solution en soi aux défis de l'industrie européenne de la pêche mais peut cependant apporter une contribution vers le développement durable des zones côtières.

AUTEURS

AGROCAMPUS OUEST

Laura-Mars Hénichart
Marie Lesueur

University of Portsmouth

Richard Morgan

Avec la participation de :

Fabien Roussel
Thomas Sérazin
Carole Ropars-Collet
(AGROCAMPUS OUEST)

Helen Glenn
(University of Portsmouth)



Etude réalisée dans le cadre du programme européen de coopération transfrontalière CHARM3 – INTERREG IV A France (Manche) – Angleterre, cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).



CONTACTS

• FRANCE

Marie Lesueur (AGROCAMPUS OUEST)

marie.lesueur@agrocampus-ouest.fr

• ANGLETERRE

Richard Morgan (University of Portsmouth)

richard.morgan@port.ac.uk

Cellule Études et Transfert
Pôle halieutique
AGROCAMPUS OUEST

65 rue de Saint Briec
CS 84215 • 35 042 Rennes Cedex

<http://halieutique.agrocampus-ouest.fr/>

ISSN 2116-8709 (en ligne)
ISSN 2260-0922 (imprimé)